

Les Ecoles européennes séduisent de plus en plus

Dossier réalisé par Cynthia Prévot (st.)

26 877

Elèves dans l'enseignement européen

En 2017, 26 877 élèves ont fréquenté une Ecole européenne, selon les statistiques du Bureau du secrétaire général des Ecoles européennes. Soit 5,9 % d'inscrits supplémentaires depuis 2014. Toujours selon leurs données, 84,4 % d'entre eux sont des élèves de catégorie 1, c'est-à-dire des enfants du personnel des institutions européennes. La priorité qui leur est accordée explique pourquoi les autres élèves voient leur nombre diminuer d'environ 10 % depuis lors.

Cette initiative made in Europe n'a pas fini de prendre de l'ampleur. Rien qu'à Bruxelles, il existe déjà quatre Ecoles européennes et l'ouverture de la cinquième est planifiée. Le secrétaire général des Ecoles européennes (EE) a cependant signalé fin juin que l'installation de cette école n°5, initialement prévue pour septembre 2019, est reportée à 2024 au plus tard. D'ici là, le gouvernement belge s'emploie à mettre à disposition des Ecoles européennes bruxelloises un site temporaire d'une capacité de 1 000 à 1 200 élèves, qui pourrait être disponible dès 2020.

Car les demandes explosent. A l'EE de Bruxelles IV (Lacken), le nombre d'élèves a augmenté de 22,7 % entre 2014 et 2017, la tendance est la même dans les trois autres établissements bruxellois - respectivement Uccle, Woluwe-Saint-Lambert et Ixelles. A quatre, elles ont accueilli 958 élèves supplémentaires, toujours entre 2014 et 2017, pour un total de plus de 12 000 enfants.

De la Ceca à l'Union

Cette success story commence le 4 octobre 1953 au Luxembourg, où une école ouvre avec 69 élèves inscrits, à l'initiative d'un groupe de fonctionnaires de la Ceca (Communauté européenne du charbon et de l'acier), avec l'appui des institutions de la Communauté et du gouvernement luxembourgeois. En avril 1957, la signature d'un protocole fait de l'école de Luxembourg la première Ecole européenne officielle. La seconde, Bruxelles I, ouvre ses portes à Uccle en septembre 1958 avec

seulement 26 enfants pour six professeurs.

Les Ecoles européennes (EE) sont des établissements d'enseignement officiel créés conjointement par l'Union européenne et les gouvernements des Etats membres concernés. Des écoles intergouvernementales dont le pouvoir organisateur est le Conseil supérieur des Ecoles européennes.

Ces écoles répondent à l'obligation d'accueillir, dans leur langue maternelle, les enfants du personnel des institutions européennes. "Les Ecoles européennes sont tenues de les accepter. Ils ont donc priorité mais n'y vont pas tous", précise Catherine Roba-Rabier, représentante de la ministre de l'Education, Marie-Martine Schyns, au Conseil supérieur.

Cet enseignement ne vise cependant pas que l'accueil des enfants de fonctionnaires européens. Il a développé aussi un projet pédagogique particulier, plurilingue et pluriculturel, des maternelles aux secondaires, et donnant accès au baccalauréat européen reconnu dans tous les pays membres.

Les diplômés des EE prennent des orientations très variées : fonctionnaires comme de nombreux parents, mais aussi musiciens, acteurs, journalistes, chefs d'entreprise, politiciens, ou sportifs de haut niveau. Boris Johnson, ex-ministre anglais des Affaires étrangères, est sorti d'une Ecole européenne, tout comme Giovanni Ferrero, patron du

■ Les Ecoles européennes sont victimes de leur succès.

■ Des écoles agréées permettent toutefois d'élargir l'accès au diplôme européen.

■ En Belgique, une première école a obtenu l'agrément en 2016.

géant de l'agro-alimentaire Ferrero ou la chanteuse Victor Lazlo.

Élargir l'accès grâce à l'agrément

Depuis 2005, à la suite d'une recommandation du Parlement européen, il existe des écoles agréées – c'est-à-dire des écoles nationales qui répondent à une convention d'agrément.

Les Ecoles européennes agréées constituent désormais une petite majorité: l'Union en compte actuellement quatorze implantées dans douze pays différents, contre treize EE classiques. Et d'autres sont à venir, pronostique Catherine Roba-Rabier. *“Ces écoles offrent un enseignement européen correspondant aux exigences pédagogiques fixées par les Ecoles européennes, mais dans le cadre des réseaux scolaires nationaux des Etats membres.”*

Ces écoles agréées se multiplient, en particulier en France, où une troisième école, à Lille, a demandé l'agrément. Le Luxembourg n'en

dispose que d'une mais trois autres établissements attendent d'être agréés.

Pour Félix de Merode, directeur de la première EE agréée de Belgique, ce succès n'est pas étonnant. *“Les Ecoles européennes proposent un programme éducatif académiquement parlant très bon, expose-t-il. Un élève en sort en parlant trois à quatre langues. Le projet des Ecoles européennes est de connaître les différentes cultures à travers leurs langues, sachant que la langue est l'âme d'une nation, d'une culture. Plus on connaît nos voisins, moins on a envie d'aller en guerre contre eux. Ce système pourrait être appliqué partout, même dans des écoles nationales. En Belgique par exemple, où nous avons deux systèmes scolaires différents. Je ne sais pas si nous pouvons être fiers de l'apprentissage des langues, nous pourrions peut-être nous inspirer des Ecoles européennes. Au Luxembourg, ils ont décidé d'investir dans des Ecoles européennes agréées, cela répond aujourd'hui aux attentes de leurs citoyens.”*

Le château d'Argenteuil accueille le premier établissement agréé

Nichée dans un écrin de verdure, logée dans l'imposant château réaménagé d'Argenteuil et entourée d'espaces de récréation neufs, l'École européenne de Bruxelles-Argenteuil (EEBA) est la première École européenne agréée de Belgique. Elle propose le même programme qu'une École européenne classique, délivre le même diplôme. Mais elle ne doit pas donner la priorité à l'inscription des enfants du personnel des institutions européennes.

L'établissement, créé en 2016, scolarise un nombre restreint d'élèves. En 2017-2018, il a ainsi accueilli 94 élèves, ce qui est peu en comparaison des 12 000 élèves répartis dans les quatre Ecoles européennes bruxelloises. Ses capacités sont pourtant bien plus grandes. *“Nous pourrions accueillir jusqu'à 800 élèves, et même 1 400 si nous effectuions des travaux”,* avance Félix de Merode, directeur de l'EEBA et du lycée Molière.

L'école Bruxelles-Argenteuil est une école privée située un peu en dehors de Bruxelles, fruit d'une collaboration entre le lycée Molière, une école nationale privée, et l'école scandinave de Bruxelles, une école internationale. *“Attention, toutes les écoles privées ne peuvent pas ouvrir des Ecoles européennes. C'est parce que le lycée Molière est une école privée reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles qu'elle a reçu l'agrément”,* précise Catherine Roba-Rabier, représentante au Conseil supérieur des écoles européennes.

Une école privée, trois langues

Qui dit école privée, dit frais d'inscription élevés. L'EEBA ne reçoit en effet aucun subside, ni de la part de la Commission européenne ni de celle du gouvernement belge. Sur ce sujet, le directeur de l'école n'a rien à cacher. *“Les frais d'inscription s'élèvent à environ 13 500 € par an. Une somme normale dans le privé pour fournir un salaire à nos enseignants. Cette école est une*

ASBL, elle n'est donc pas conçue comme un business”, précise-t-il.

Le coût de l'inscription et l'emplacement quelque peu excentré expliquent sans doute en partie pourquoi l'école de Bruxelles-Argenteuil accueille encore peu d'élèves. Mais c'est surtout le nombre limité de sections linguistiques qui entrave son développement, un nombre limité précisément à cause du manque d'élèves.

L'EEBA ne compte aujourd'hui que trois sections linguistiques: le français, l'anglais et le suédois. Les enfants qui parlent une autre langue intègrent pour le moment l'une de ces trois sections. Précisons aussi que Bruxelles-Argenteuil ne dispense pas encore les dernières années du secondaire.

La possibilité d'accorder l'agrément est une bonne chose, pour Catherine Roba-Rabier. *“Si les écoles agréées pouvaient se multiplier, cela déchargerait les Ecoles européennes classiques et peut-être que l'Etat belge ne serait pas obligé d'effectuer des dépenses pour l'installation d'une cinquième École européenne. Je pense, en tant qu'Européenne convaincue, que l'idéal serait des écoles qui, toutes, puissent donner un enseignement qui soit le plus possible européen, comme l'école d'Argenteuil.”*

A l'heure où le courant eurosceptique progresse presque partout dans l'Union, ce n'est pas, pour elle, *“en faisant moins d'Europe”* que les problèmes disparaîtront. Et si le programme est imposé, la pédagogie est quant à elle laissée au libre arbitre de l'établissement agréé. *“Nous pouvons prendre librement le meilleur de chaque système pédagogique”,* explique Félix de Merode. *“Notre objectif est de mettre en place une dynamique, de rendre les élèves plus autonomes et responsables dans leur*

“Nous pouvons prendre le meilleur de chaque système pédagogique.”

Félix de Merode
Directeur de l'EEBA et du lycée Molière.

apprentissage.”

Une pédagogie inspirée du modèle scandinave

La section suédoise a gardé certaines particularités de l'école scandinave. *“En section suédoise, les élèves font notamment de la couture et de la menuiserie lors de leurs heures européennes. Le contact avec la nature est important, les Suédois vivent beaucoup à l'extérieur. Les élèves ont une cabane norvégienne et les enfants de maternelle peuvent avoir parfois cours là-bas. Nous travaillons aussi avec une ferme pédagogique et nous*

avons un potager. Tout ce qui touche au contact nature, à la santé, au manger sainement ou à la menuiserie, tous ces éléments ont été gardés comme partie intégrante et optionnelle.”

Pendant les heures dites européennes, les différentes sections linguistiques se rassemblent. Les élèves étudient ensemble l'histoire de l'Union européenne, une langue, ou encore la culture d'un autre pays. *“Admettons que la Belgique adopte ce système au niveau national, les élèves francophones et néerlandophones seraient ensemble pour apprendre la langue de l'autre et leurs différences de culture”*, se prend à rêver le directeur de l'EFBA.